

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Festubert
Plantin (Le)
rue des Malvaux

Casemate à personnel 348

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62002829

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate

Précision sur la dénomination : casemate à personnel

Appellation : 348, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : 2014, AH, 422

Historique

Cet casemate à personnel britannique se trouve à environ deux kilomètres et demi des lignes allemandes. Un cartouche réalisé en creux dans le béton, représente une rose stylisée, emblème du comté de Lancastre ou Lancashire dont les troupes prirent part au combat contre les allemands lors de la bataille de Festubert (15-25 mai 1915).

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Cet abri, orienté est-ouest, mesure 12m de longueur pour 5 de largeur. Il est couvert d'un toit en béton armé à 3 pans : un plan sommital, horizontal et deux pans latéraux, obliques. Deux baies carrées dans les murs pignon assuraient l'aération de l'édifice. Deux minces ouvertures de section carrée, percées dans chacun des murs pignons, permettaient l'aération de l'édifice. L'entrée, unique est située au sud. Elle est protégée à l'est, par une épais massif en saillie se prolongeant sur le couverture. A gauche de l'entrée, un cartouche réalisé en creux dans le béton, représente une rose stylisée, emblème du comté de Lancastre ou Lancashire. L'intérieur révèle une salle unique, couverte d'une voûte en berceau outrepassé réalisée à partir de tôle ondulée cintrée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue générale vers le nord,
depuis la rue des Malvaux
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20146203004NUCA



Vue de trois-quarts vers nord-ouest
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20146203001NUCA



Vue de trois-quarts vers nord-ouest
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20146203002NUCA



Elévation sud avec la
ferme en second plan
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20146203009NUCA



Elévation sud. Emblème
du comté du Lancashire
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20146203005NUCA



Emblème du comté du Lancashire
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20146203006NUCA



Vue générale, vers le nord-est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20146203007NUCA



Vue de trois-quarts vers le sud-est.
L'élévation nord et le pignon ouest
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20146203008NUCA



Vue générale vers l'ouest
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20146203010NUCA



Le pignon est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20146203003NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation (IA59005044)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale vers le nord, depuis la rue des Malvaux

IVR31_20146203004NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois-quarts vers nord-ouest

IVR31_20146203001NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois-quarts vers nord-ouest

IVR31_20146203002NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud avec la ferme en second plan

IVR31_20146203009NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud. Emblème du comté du Lancashire

IVR31_20146203005NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Emblème du comté du Lancashire

IVR31_20146203006NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, vers le nord-est

IVR31_20146203007NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois-quarts vers le sud-est. L'élévation nord et le pignon ouest

IVR31_20146203008NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers l'ouest

IVR31_20146203010NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le pignon est

IVR31_20146203003NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation